

ITINÉRAIRE CITOYEN

CÔTE SUD

15 MAI 2024

Ville de  Brignais

Thématique	Objet de la demande	Précisions	Localisation exacte	Etat de la demande	Commentaire libre
Cadre de vie et entretien	Manque de lumière sur le Chemin de la Côte	Des enfants vont à l'école très tôt le matin et en hiver il est fréquent que les lumières de la Côte ne soient pas allumées, cela met en danger les enfants car ils ont moins de visibilité	Chemin de la Côte	Résolue	Il y a eu un dysfonctionnement sur l'installation cet hiver, le dysfonctionnement a été résolu. L'éclairage public doit se mettre en route automatiquement (via une horloge astronomique) à partir de 5h jusqu'au lever du jour, et du crépuscule jusqu'à 00h. Il faut faire un signalement (services techniques ou lumiplan) en cas de nouveau dysfonctionnement. A noter qu'une horloge astronomique ne prend pas en compte les conditions météo du jour (par exemple par temps brumeux ou pluvieux, impression de nuit avant l'heure de coucher du soleil)
	Mur cassé gênant la circulation	Un mur est cassé depuis un certain temps et des barrières ont été mises en place, cependant aucune réparation ne semble envisagée	Chemin de Michalon	En cours	Il s'agit d'un mur privé, la PM a fait un arrêté de pré péril
	Arbre mort	Arbre mort sur Chemin de l'Archet, entre l'Allée des Pinsons et l'Allée des Alouettes	Chemin de l'Archet	En cours	Abattage à prévoir
Voirie et stationnement	Vitesse des véhicules	Cette côte est difficile à traverser à cause des véhicules qui roulent très vite, volonté de mettre des feux à chaque croisement qui passeraient au rouge pour les véhicules roulant à plus de 50km/h pour les inciter à rouler moins vite	Chemin de la Côte	Non satisfaite	L'utilisation des feux dont l'unique but est de sanctionner les véhicules roulant trop vite par un passage systématique au rouge grâce à un système d'asservissement à la vitesse est interdite

Thématique	Objet de la demande	Précisions	Localisation exacte	Etat de la demande	Commentaire libre
Voirie et stationnement	Passage piéton trop étroit	Au milieu du passage piéton se trouve un poteau qui gêne la circulation notamment des poussettes qui doivent descendre sur la route pour passer	Croisement Allée des Pinsons et Chemin de l'Archet	En cours	Le Chemin de l'Archet fera prochainement l'objet d'une requalification de voirie (2025) avec prise en compte du cheminement des piétons
	Manque de trottoir	Une partie du Chemin de Michalon n'a pas de trottoir, cela crée un manque de sécurité	Chemin de Michalon	Non satisfaite	Il existe un trottoir d'un côté de la voie, la largeur de la voie ne permet pas d'en créer un de chaque côté
	Trottoir dégradé	Le trottoir du Chemin de Michalon est très abimé	Chemin du Michalon	En cours	Reprise du trottoir à programmer
	Passage piéton	Il manque un passage piéton sur le chemin du Michalon à l'angle du chemin de l'Archet/chemin du Cantonniau. Des abaissements de trottoir sont aménagés de part et d'autre de la chaussée	Chemin du Michalon	En cours	La demande de traçage est prise en compte
	Corbeille de propreté	Il manque des corbeilles de propreté à côté des silos à verre	Chemin du Michalon Angle Chemin du Cantonniau/chemin de la Côte	En cours	Demande prise en compte

Thématique	Objet de la demande	Précisions	Localisation exacte	Etat de la demande	Commentaire libre
Voirie et stationnement	Manque d'un panneau priorité à la circulation en sens inverse / circulation alternée	Ce passage à circulation alternatif manque d'un panneau priorité pour les véhicules qui montent	Chemin de l'Archet	Résolue	Selon le code de la route, le véhicule qui doit céder le passage est celui qui a un obstacle sur sa voie. Par exemple, pour l'écluse située avant l'allée des pinsons : le véhicule qui vient de Brignais se trouve face à du stationnement, il doit donc laisser le passage aux véhicules venant de l'ouest.
	Manque de visibilité	3 places de parking sont disponibles sur le passage à circulation alternée, cependant si 3 voitures se garent la visibilité est faible pour les véhicules venant de l'Allée des Pinsons	Chemin de l'Archet	En cours	La première place de stationnement située à droite de l'allée des Pinsons sera supprimée pour améliorer la visibilité
	Bas-côté communal non entretenu	Il y a un bas-côté communal qui a besoin d'un réel entretien car il y a beaucoup de végétation qui a poussé	4 Chemin de l'Archet jusqu'au fond de l'Allée des Alouettes	Résolue	L'allée des alouettes a été intégré dans le programme de fauchage de la CCVG (2 fauches par an)
	Trottoir non sécurisé	Beaucoup d'enfants utilisent les trottoirs de la Côte, cependant ils ne sont pas assez sécurisés à côté des véhicules qui roulent vite. Volonté de mettre des barrières	Chemin de la Côte	Non satisfaite	Le trottoir est suffisamment large pour que les piétons soient protégés des véhicules

ITINÉRAIRE CITOYEN

Thématique	Objet de la demande	Précisions	Localisation exacte	Etat de la demande	Commentaire libre
Voirie et stationnement	Élagage	Arbre mort sur chemin de l'Archet, entre l'allée des Pinsons et allée des Alouettes	Chemin de l'Archet	En cours	Un courrier sera fait aux riverains pour leur demander d'élaguer les arbres
	Retournement du camion de collecte	Les bacs sont stockés au droit du 36 chemin de l'Archet et problème de retournement du camion de collecte	36 chemin de l'Archet	En cours	la BOM fait demi-tour au niveau de l'allée du 32-36. Une convention a été passée avec les copropriétaires de l'allée du 32-36 chemin de l'Archet. Un enrobé renforcé sera réalisé pour permettre le retournement de la BOM sur cette allée, et seront faits lors des travaux de requalification.
	Passage mal signalé/conçu	Le croisement est un virage serré en montée, la visibilité est donc faible pour les véhicules qui se croisent, volonté de mettre un panneau cédez le passage pour les personnes qui montent	Virage Chemin de Michalon proche de l'intersection Chemin de l'Archet	Non satisfaite	Il n'y a aucun véhicule venant de la gauche